

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Association Environnementale reconnue d'Intérêt Général

DONGES le 10 janvier 2023

Les Membres du Bureau de l'ADZRP
tél/ 0688766453
adzrp44@gmail.com

à Madame la Rédactrice,
Monsieur le Rédacteur

Prière insérer

Encore une fois la transparence n'était pas au rendez-vous !

L'ADZRP soulignait dès le 23 janvier les déclarations précipitées, souvent contradictoires des responsables de l'État, formulées dans les premières heures qui suivaient la fuite d'essence du Bac P551 sur le site de la raffinerie TOTAL de Donges : « absence d'impact sanitaire mais dans le même temps recommandations faites aux habitants de limiter leurs déplacements à l'extérieur dans le bourg de Donges ainsi que les activités de plein air ... »

La lecture du premier rapport d'Air Pays de la Loire publié ce jour vient confirmer nos premières appréciations.

Ce document présente les résultats des toutes premières mesures effectuées à la fois par le SDIS 44 et Air Pays de la Loire :

- 3 prélèvements effectués par le SDIS le 21/12 (entre 23h40 et 23h50) sur 3 points différents
- 9 prélèvements effectués par APL le 22/12 aux environs de 03h00 puis à 08h30 et 17h30 sur 3 autres points

Près de 40 composés ont été détectés au niveau de la mairie de Donges, de l'école primaire St Joseph et de la poste.

C'est bien du benzène cancérigène et de l'hexane neurotoxique qui ont été respirés à forte dose par les Dongeoises et Dongeois lorsqu'ils faisaient leur marché ce jeudi matin 22 décembre puis tout au long de la journée.

Alors que la valeur limite (en moyenne annuelle) pour le Benzène est de 5 µg/m³, le rapport d'Air Pays de la Loire nous apprend que les riverains en ont respiré jusqu'à 200 fois plus (le 22/12 à 03h00 du matin au moins 1 049 µg/m³) .

Le discours « rassurant » du préfet est clairement mis à mal face à de telles données.

Que doit-on en penser ?

Les premières mesures faites par le SDIS44 ont détecté des quantités impressionnantes de ces composés, confirmées ensuite par les premières mesures d'Air Pays de la Loire.

Pourquoi ne pas avoir informé clairement la population et l'avoir appelée à se protéger ?

Au lieu d'annoncer le jeudi 22 : « les dernières mesures de la qualité de l'air réalisées confirment qu'il n'y a pas de risque sanitaire pour la population »

Au regard de l'ensemble de ces premiers résultats il est certain que le risque sanitaire ne peut être balayé comme le préfet l'a fait dans son premier communiqué le 22 janvier.

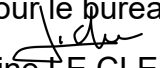
Nous en voulons pour preuve le déclenchement d'une étude d'impact sanitaire, actuellement en cours, réalisée par l'INERIS.

Comme notre association le demande, l'industriel va-t-il enfin se décider à mettre en place des capteurs en continu au centre de Donges, capables de mesurer en temps réel, les concentrations des polluants toxiques comme le Benzène, l'hexane, ... pour que la population puisse être protégée en temps opportun ???

L'ADZRP continue également à exiger la publication de l'ensemble des données concernant les mesures réalisées dans l'air mais aussi l'eau et les sols.

Elle s'attachera également à se procurer les résultats des mesures effectuées en relation avec l'emploi des mousses utilisées notamment pour limiter la propagation des odeurs.

Les Dongeoises et Dongeois ont le droit à l'information en toute transparence !

Pour le bureau

Marie Aline LE CLER